

Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(Conformément la LIP.art 83.1)

École/Centre : Langevin-Saint-Jean et Centre jeunesse

Nom de la direction : Mme Myriam Boucher

Adopté par le C.E le : 19 juin 2024

Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ : jeudi 20 juin 2024

<p>Nos résultats</p>	<p>Les données recueillies lors de l'enquête COMPASS menée auprès de tous les jeunes de l'école nous informent que 53% des jeunes déclarent avoir été victime d'intimidation au moins quelques fois par mois dans leur vie de tous les jours. Toujours selon cette enquête, l'intimidation se déroulerait dans les classes (25%), en dehors de l'école (23%), dans les corridors (21%), aux casiers (12%), à la salle des dîneurs (7%), sur le terrain extérieur de l'école (7%), dans les salles de bains (4%) et dans l'autobus scolaire (3%). Les élèves nomment aussi via ce sondage, qu'ils ne se confient pas à l'adulte, soit parce qu'ils préfèrent régler leurs problèmes eux-mêmes (61%), parce qu'ils n'en ont pas avec qui ils se sentent assez à l'aise (58%), ils n'ont pas confiance en l'adulte (45%), ils ne pensent pas que ces personnes pourraient les aider (36%), ils ont peur du jugement des autres (33%) ou ils ne savent pas qui contacter (15%).</p>
<p>Constats sur ces résultats</p>	<p>Forces : Présence de 2 intervenants sociaux par pavillon lors des heures de cours. Présence des professionnels en soutien individuel et sous-groupes de besoins. Suivi rigoureux entre la direction et les intervenants (soutien régulier et rencontre de concertation aux 6 semaines). Surveillance extérieure et intérieure sur l'heure du dîner et lors des pauses. Suivi des enseignants-conseils auprès des élèves. Déploiement d'ateliers pertinents en lien avec la lutte contre la violence et l'intimidation : technologique et avisé, ateliers animés par le PIMS sur les comportements à adopter sur Internet, autant dans ses interactions que dans le comportement sexuels qui peuvent y survenir; atelier sur le consentement animé par le CALACS; 6 autres ateliers sur les deux ans du premier cycle en éducation à la sexualité suivant la progression des apprentissages du ministère de l'Éducation. Vulnérabilités : Accentuer la sensibilisation de nos élèves par l'entremise des ateliers, par exemple : Hors-Piste pour tous les groupes, la Débrouille (planifier leur venue), AIBSL, etc. La violence dans les relations amoureuses et interpersonnelles au 1^{er} cycle du secondaire. Outiller le personnel enseignant dans leurs connaissances des problématiques, mais aussi dans la façon dont ils peuvent aborder ces sujets ou recevoir des jeunes qui veulent parler.</p>

<p>Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence</p>	<p>Suivi direct aux parents lors de situations problématiques.</p> <p>Offrir un service de médiation par les TTS lors d'un conflit.</p> <p>Renforcement des comportements positifs.</p> <p>Analyser le bilan mensuel du local de retrait des manquements en lien avec l'intimidation et la violence.</p> <p>Présenter le plan de lutte aux membres du personnel de l'école.</p> <p>Compiler les données dans le SOI pour assurer un meilleur suivi.</p> <p>Surveillance aux moments et aux endroits importants : dîner, pause, à l'extérieur.</p> <p>Formation et accompagnement aux surveillants pour favoriser les interventions efficaces et bienveillantes.</p> <p>Rencontre de parents en début d'année et présentation du code de vie.</p> <p>Atelier de prévention : PIMS, CALACS, C-TA-C, Débrouille</p> <p>Accueil personnalisé auprès des élèves issus de l'immigration et EHDAA.</p>
<p>Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence</p>	<p>Évaluer et analyser la situation.</p> <p>Recueillir l'information.</p> <p>Rencontrer la victime, les auteurs et les témoins.</p> <p>Assurer la sécurité de la victime.</p> <p>Évaluer la gravité du comportement.</p> <p>Informers les parents de la situation et les associer à la recherche de solution.</p> <p>Consigner la situation.</p> <p>Interpeller les partenaires externes.</p> <p>Concertation des actions intervenant social et direction.</p>

Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain	Présence et visibilité plus accrues des intervenants auprès des élèves Formation de l'équipe école : capsule SEXTO et SEXO Ateliers de prévention : Sexo, PIMS, C-TA-C, etc.
Formation offerte sur la violence à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)	Ateliers en lien avec SEXO Ateliers en lien avec les PIMS : sexto
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	<ul style="list-style-type: none"> • Formation SEXTO pour l'ensemble du personnel d'intervention (TTS, TS, TES, surveillant, psycho-éducation, agent de réadaptation, psychologue), technicien en loisirs, animateur à la vie étudiante et l'équipe de direction. • Formation spécifique pour les intervenants à l'externe à l'animation dans l'école des activités parascolaires. • Utilisation d'un tableau de compilation violence/violence à caractère sexuel/intimidation. • Rencontre des groupes classes selon les besoins : ateliers avec les TTS, ateliers Hors-Pistes, PIMS, partenaires externes comme le CALACS et l'infirmière du CLSC. • Suivi hebdomadaire individuel avec les professionnels ou TTS au besoin. • Sous-groupe de besoin avec professionnel et partenaire externe. • Présentation des intervenants en classe en début d'année.